



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 093-18

**Objet :** *RD - Modification du protocole comportant engagement d'échanges fonciers dans le cadre de la construction du bassin de stockage/restitution (BSR) à Chambéry*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

<b>Aillon-le-Jeune</b>	
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffent
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Dupierier - Dominique Pommat - Philippe Trepier

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 093-18

objet **RD - Modification du protocole comportant engagement d'échanges fonciers dans le cadre de la construction du bassin de stockage/restitution (BSR) à Chambéry**

---

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle la décision n° 256-16 du Bureau réuni le 8 décembre 2016 approuvant le lancement du marché pour la construction d'un bassin de stockage/restitution (BSR) des eaux unitaires par temps de pluie ainsi que la décision de Bureau n° 165-17 du Bureau du 26 octobre 2017 approuvant le protocole d'accord comportant échanges fonciers.

La construction du BSR s'inscrit dans le cadre du réaménagement de l'ancien site de l'usine A de Vetrotex, lui-même situé au cœur du secteur nommé « secteur centre nord » par la Ville de Chambéry, au sein duquel des projets importants sont en cours :

- quartier de bureaux dans la ZAC du Grand Verger,
- opération d'aménagement de la ZAC Vetrotex,
- restructuration par la société Chambedis de la zone commerciale de l'hypermarché Leclerc (réorganisation de l'hypermarché, réalisation d'une galerie marchande et création d'un parking silo de 1 100 places).

Au fur et à mesure de l'avancement des études opérationnelles et de faisabilité, la Ville de Chambéry et Chambéry métropole - Cœur des Bauges d'une part, la Société d'aménagement de la Savoie (SAS) et la société Chambedis d'autre part, ont conclu à la nécessité de faire converger leurs intérêts afin d'assurer la maîtrise foncière indispensable à la réalisation de leurs projets respectifs.

Ce premier travail de concertation a permis la signature d'un protocole le 23 novembre 2017 sur la base de la décision n° 165-17 du 26 octobre 2017.

La poursuite du travail de synthèse nécessite d'établir un avenant au protocole d'accord foncier ayant pour objet notamment de préciser les surfaces foncières réellement concernées et d'autoriser la réalisation des travaux du BSR dès signature du protocole avant la rédaction des actes authentiques.

Le protocole est modifié en pages 5 et 6, les autres articles sont inchangés et un plan en annexe est ajouté.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire réuni le 22 mars 2018, déléguant au Bureau l'approbation de tout type de conventions préalables à la réalisation d'études et de travaux, ainsi que l'acquisition et la cession des biens immeubles comprises entre 10 000 et 500 000 € HT,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve la modification du protocole d'accord comportant engagement d'échanges fonciers dans le cadre de la construction du bassin de stockage/restitution des eaux unitaires par temps de pluie et des réseaux associés, à Chambéry,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer ce protocole modifié et tous documents nécessaires à l'application de la présente décision,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 093-18

Objet de l'acte : RD - Modification du protocole comportant engagement d'échanges fonciers dans le cadre de la construction du bassin de stockage/restitution (BSR) à Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe : Protocole d'échanges fonciers modifié;Plan annexe 1 protocole foncier;Plan annexe 2 protocole foncier;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H21014H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21014H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018